ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

papier et carton

Question écrite n° 51115

Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de M. le ministre du redressement productif sur les difficultés de la filière papiers et imprimés. L'industrie papetière représente dans son ensemble 2,5 % de l'activité économique mondiale, soit le même poids que l'aéronautique. Il s'agit d'une économie circulaire rassemblant à la fois les fabricants, les distributeurs, les transformateurs, les imprimeurs et les récupérateurs pour le recyclage. Or la filière souffre fortement de la crise économique et de la dématérialisation du papier. En 2012, le volume du papier vendu est en baisse de 6 %. Cette baisse est structurelle, néanmoins, beaucoup de choses semblent pouvoir être améliorées. Les livres scolaires par exemple ne sont même pas imprimés en France et le sont souvent en dehors d'Europe. La France a également des progrès à faire concernant la collecte du papier pour le recyclage. Enfin, il semble nécessaire de réhabiliter la culture du papier en France qui pâtit de clichés concernant la soi-disant déforestation. En effet, le bois consommé en Europe pour devenir du papier est issu de déchets de scierie pour 25 % et de coupes d'entretien pour 75 %. Il lui demande donc de lui préciser la position du Gouvernement sur ces questions et les mesures envisagées pour préserver cette filière stratégique.

Données clés

Auteur : M. Marc Le Fur
Circonscription : Côtes-d'Armor (3e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 51115
Rubrique : Industrie
Ministère interrogé : Redressement productif
Ministère attributaire : Économie

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 4 mars 2014, page 1994
Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)